LA GRÈVE DES INSCRITS MARITIMES

Les équipages de Marseille se mettent en grève. De nombreux paquebots ne peuvent prendre la mer

Marseille, 24 mai. — Le Conseil de l'Union syndicale des marins du commerce avait convoqué les inscrits maritimes à une réunion générale, qui s'est terminée à midi.

L'assemblée, voulant obtenir pour tous les ports la même interprétation de la loi de 1907, sur la réglementation du travail à bord, a décidé la grève jusqu'à complète satisfaction.

Les équipages de l'« Isly », de la Compagnie mixte, et du « Maréchal-Bugeaud », de la Compagnie transatlantique, présents à la réunion, ont promis de ne pas partir aujourd'hui.

Le « Maréchal-Bugeaud », l'« Aude », la « Franche-Comté », l'« Isly » et l'« Emir » ne sont pas partis.

L'équipage du « Général-Chanzy » a également débarqué.

A SAINT-NAZAIRE

Saint-Nazaire, 24 mai. — La grève des inscrits maritimes continue. Une trentaine de bâtiments ne peuvent prendre la mer.

Si la grève n'est pas terminée d'ici quelques jours, la Compagnie Transatlantique affrètera un vapeur anglais pour assurer le départ des passagers avec lesquels elle est déjà engagée.

A DUNKERQUE

On sait qu'à leurs deux réunions de dimanche, où les citoyens Rivelli et Elbers, de la C. G. T. prirent la parole, les inscrits votèrent la continuation de la grève, et que les syndiqués des autres corporations votèrent en principe la grève générale pour manifester leur solidarité avec les marins.

Mais la grève maritime va se terminer faute de... grévistes. Dimanche soir, M. Arsène Bossut, secrétaire du syndicat des lamaneurs, a déclaré qu'il ne marchait pas pour la grève. Lundi matin, MM. Rivelli et Decouttère, secrétaires des inscrits de Dunkerque, se rendirent à l'inscription maritime, où ils furent reçus par M. Demolière, administrateur. Aucun arrangement ne put être conclu. A deux heures de l'après-midi, et sous la surveillance de la police et de la gendarmerie, trois navires de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord : le « Tunisie », le « Ville-de-Lorient » et le « Jean-Bart », purent successivement quitter le port et prendre le large, sans le moindre incident. Ils avaient embarqué des équipages de fortune. Le mécanicien Ivain, du « Tunisie », l'un des instigateurs de la grève, a protesté contre son débarquement définitif, et M. Rivelli cria aux marins du même navire : « A Marseille, où vous allez, vous ne rirez plus, Vous n'en partirez pas facilement. »

Les récompenses du Salon des Artistes Français

Paris, 24 mai. — Les divers jurys du Salon, se sont réunis, aujourd'hui, pour l'attribution des récompenses. Voici le palmarès :

GRAVURE. — Le jury de la section de gravure a procédé ce matin au vote des récompenses. Ont obtenu :

Burin. — 1re médailles : MM. Boutelié, Meyeur ; 2e médailles : MM. Mazelin, Rabouille, Cheffer ; mentions : MM. Armirier, Barthon (Auguste), Guillea (Arthur), Guy (Achille), Raimbault (Paul).

Eau-forte. — 1re médailles : MM. Giroux, Jeannin ; pas de seconde médaille ; 3e médailles : MM. Oudart, Lastien de Beaupré ; mentions : MM. Anatole-Toussaint, Parré (Aristide), Ripart, Humblot, Mlles Nims-Gern, Bilekamp, Gauguet.

Gravure sur bois. — 1re médaille : M. Deloche ; 2e médailles : MM. Leroudeau et Douvergue ; mentions : MM. Henri Richard, Malcouronne, Pienot, Heenemann, Toussoint (Fernand).

Lithographie. — 1re médaille : M. Désiré Lucas ; 2e médaille : M. Heumons ; 3e médailles : Mlles Granes, M. Trigoulet ; mentions : MM. Dulisart, Harranger, Ringier, Courte, Dola, Jacksen.

PEINTURE. — Le jury de peinture a également procédé, ce matin, à l'attribution des secondes médailles pour la peinture. Voici la liste des titulaires :

MM. Louis-François Biloul, Anna Morstadt, Edgard Bundy, Maurice Joron, Edouard Doigneau, Fernand Maillaud, André Delaistre.

SCULPTURE. — Voici les premières et deuxièmes médailles de la sculpture :

1re médailles : MM. Louis Convers, Alphonse Terroir, Georges Verez, Roger Ploche, Paul Roussel. (M. Terrois, de Valenciennes, est l'auteur d'une figure tombale (plâtre) et de « Orphelin », groupe en pierre).

2e médailles : MM. Henri Pourquet, Jean Tigné, Henri Pernot, Paul Chevré, Albert Pasche, Henri Weigele.

3e médailles : MM. Bigonnet, Dallin, Dmitriadis, Mlle Morin, MM. Viard, Carvin, Beaucour, Mlle Debienne, MM. Jeire, Vigouroux, Charles et Iselin.

Arts décoratifs. — Voici l'attribution des récompenses de cette section :

Des médailles d'argent de 1re classe ont été décernées à MM. Edouard Benedictus et Henri Dubret. — Médailles de 2e classe à MM. Georges Bastard et Léon Lambert. — Médailles de 3e classe à MM. Gréber, Gaston Bisgard, Eugène Bignoret, Pierre Lachenal. — Mentions : Mlles Marthe Gedeyer, élève de Mme Marie Bureau ; Suzanne Lebrun, Marie Marel, et à MM. Chaumard.

LE TOUR DE BELGIQUE

Le classement de la seconde étape

Duboc vainqueur de la troisième étape Ypres-Charleroi

Les arrivées de la seconde étape du Tour de Belgique s'étant produites au moment où le feu se déclarait dans les tribunes du Vélodrome d'Ypres, il n'y eut que le classement des trois premiers qui put être fait dans l'ordre suivant : 1er Van Houwaert, 2e Masselis, 3e Duboc.

Une dizaine de coureurs étant arrivés ensemble et n'ayant pu accomplir leurs deux tours de piste, le Comité de la Ligue Vélocipédique Belge décida d'organiser une petite épreuve supplémentaire dont le départ fut donné hier matin, sur la route de Furnes, à 2 kilomètres du Vélodrome. Les coureurs non classés arrivèrent comme suit après les deux tours de piste : 4e Alavoine, 5e Dupont, 6e Kranskens, 7e Lesgourgues, 8e Hanlet, 9e Devroye, 12e ex-æquo, Buyse, Defraye et D'Hulst.

L'étape Ypres-Charleroi (218 kilomètres)

Le départ de la troisième étape du Tour de Belgique a été donné hier matin, à 9 heures 10. Vingt-cinq coureurs seulement ont pris le départ. Buysse et Defraye ont déclaré abandonner.

Sur le parcours

Menin (17 kil. 500). — 9 h. 45. Les hommes de tête remorquant tout le lot sont : Masselis, Van Houwaert, Van Landeghem, Dupont, D'Hulst, Spiessens, Aposteel, Spruyt, Kranskans, Lambert, Devogelaere, Saroléa.

Courtrai (23 kil.) — A 10 h. 4 passent Van Houwaert, Masselis, Tichon, Devogelaere, Van Landeghem, D'Hulst, Faber, Braun, Dupont, Debecht, Cornet, Hanlet. A 10 h. 8, Renault. Smit arrive à 10 h. 23.

Audenarde (32 kil. 500). — Passent au contrôle volant : A 11 h. 50, Van Landeghem, Duboc, Dupont et Colsaet, suivis, à 100 mètres, par Van Houwaert. Cinq minutes après, c'est un second peloton composé de Tichon, Renault, Lambot, Alavoine, Cruchon, Spiessens, Devroye, Beyens et Cornet. Faber, seul, passe à midi. Dambremont, Masselis et Lambert arrivent ensemble à 12 h. 5.

A 12 h. 10, ce sont : Devogelaere et Pirlot.

Sarolea passe à 12 h. 20.

Braun, paraissant fatigué, accourt seul à 12 h. 30.

Lorsque Lesgourgues arrive, il descend de machine pour regonfler l'un de ses pneus.

Avant Bevere, son pneu a crevé et sa chaîne s'est cassée ; il a dû faire 2 kilomètres.

Tournai (116 m. 5). — Foule énorme aux abords du contrôle fixe de Tournai ; la police est débordée.

A 1 heure juste arrivent et signent dans l'ordre : Dupont, D'Hulst, Spiessens, Kranskens, Lambot, Van Houwaert est à 100 m.

Neutralisation nécessaire de trois minutes.

Viennent : Cruchon, Alavoine, Duboc.

A 1 h. 5, Cornet, Colsaet, Faber.

A 1 h. 46, Van Landeghem.

Saint-Ghislain (170 km.) — Ils entrent à St-Ghislain à 2 h. 56.

Foule des plus compactes au contrôle volant et sur tout le parcours ; mais le passage à niveau est fermé ; un train de marchandises passe, et, cependant, n'occasionne guère qu'un retard de 20 secondes. Tout s'est donc parfaitement passé grâce à cette sportive population.

Mais à la bifurcation de la route de Valenciennes-Mons, Spiessens, qui marchait si bien, est obligé de s'arrêter, car son pneu arrière vient d'éclater.

A Quaregnon, c'est Cyrille, toujours très dispos, qui mène avec Alavoine et Duboc dans sa roue ; il est 3 heures 13.

Binche (197 km.) — A 4 h. 7, accourent Dupont, Duboc, Alavoine, D'Hulst et Cruchon.

Van Houwaert suit tout seul à 2 minutes.

Puis à petits intervalles, se succèdent : Kranskens, Cornet, Spiessens, Faber, Devroye, Colsaet et Hanlet.

Plusieurs coureurs se plaignent amèrement. Ils ont crevé tant de fois à cause des clous dont la route de Waudrez à Binche était parsemée.

L'arrivée

Voici l'ordre des arrivées au Vélodrome de Charleroi :

1. Dubcc, à 4 h. 55 m. 22 s. 3/5 ;
2. Cruchon, à 3/4 longueur ;
3. Alavoine, à 2 tours ;
4. Van Houwaert, à 4 h. 56 m. 2/5 ; 5. Dupont, à 1 tour 1/2 ; 6. Cornet, à 5 h. 2 m. 14 s. ; 7. Spiessens, à 5 h. 5 m. 49 s. 1/5 ; 8. D'Hulst, à 5 h. 5 m. 55 s. 1/5.

BANQUE
HENRI LEMAN
MOUSCRON (Belgique) TOURNAI
Maison fondée en 1780
Banque - Escompte - Change
Fonds Publics - Coupons - Assurances
Location de COFFRES-FORTS de toutes dimensions
Garde de Valeurs à découvert

LES GREVES

A ROUBAIX

Une grève aux Magasins Généraux

Une grève s'est déclarée, lundi matin, dans le personnel de la Compagnie des Entrepôts et Magasins Généraux, 37, boulevard d'Halluin. Vers huit heures, 21 hommes de peine sur 25 ont quitté le travail. Ils réclament une augmentation de salaire de cinq centimes à l'heure.

A TOURCOING

Une grève de bâcleurs

Neuf bâcleurs de la filature de M. Lefebvre, rue du Bus, se sont mis en grève lundi matin. Ils demandent une augmentation de cinquante centimes par semaine et une augmentation de cinq centimes sur les primes. Cette grève entraîne le chômage des fileurs et rattacheurs.

La grève des plafonneurs est terminée

Le Syndicat des ouvriers plafonneurs et aides de Tourcoing, nous communique la note suivante :

La grève générale des ouvriers plafonneurs et aides de Tourcoing est terminée avec entière satisfaction après entente entre patrons et ouvriers sur les articles suivants : 1. Les ouvriers plafonneurs seront payés 0 fr. 48 l'heure le 5 juin prochain, 0 fr. 50 au 1er mars 1910 ; 2° Les aides de 0 fr. 35 à 0 fr. 38 l'heure à la même date.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, lundi 24 mai 1909.

2 h. soir, 21° au-dessus de zéro. — 770, beau temps.
10 h. soir, 16° au-dessus de zéro. — 770, beau temps.

Mardi 25 mai.

Minuit, 13° au-dessus de zéro. — 766, variable.
2 h. matin, 11° au-dessus de zéro. — 766, variable.

La meilleure réparation de pneumatiques se fait chez J. VITTU, 15, rue du Ballon, Saint-Maurice, Lille. 481 3

Association et Syndicat des Journalistes du Nord

L'assemblée générale annuelle fixée au 30 courant, commencera à 10 heures 1/2. Le scrutin pour l'élection des syndics soumis au renouvellement sera ouvert de 10 à 11 heures.

Enfin, le banquet, au cours duquel se feront entendre Mmes Schubler-Voisines, Alice Foyer, et MM. Bouillard, Carton et Detroy lauréats des Conservatoires de Paris et de Lille, sera servi dans les salons de l'Hôtel Delannoy, 3, rue Colson, et commencera à 1 heure très précise.

Les adhésions doivent être adressées sans retard au Secrétaire Général de l'Association, 3, rue des Augustins, à Lille.

Si la chose que vous cherchez existe, une annonce la trouvera.

Savon Makoko Parfum suave et tenace VICTOR VAISSIER 64983

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Aujourd'hui, mardi, 25 mai:

SOLEIL : *Lever à 4 h. 10; coucher à 7 h. 45.*
LUNE : *Nouvelle du 19; Premier quartier le 27.*
AUJOURD'HUI : *Saint Urbain;* DEMAIN : *Saint Philippe de Néri.*

La bibliothèque de l'Ecole des Arts Industriels est ouverte tous les jours de la semaine, excepté le lundi : de 9 h. à midi, de 1 h. 1/2 à 5 h. et de 7 h. à 9 h. du soir.

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, vendredi prochain, 28 mai, à huit heures et demie du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Communications de l'administration. — 1. 2e session ordinaire : Ouverture ; nomination du secrétaire. — 2. Procès-verbal : séance du 23 avril 1909 ; approbation. — Comptabilité communale : Exercice 1909 ; dépenses imprévues ; compte rendu de l'emploi. — 4. Presbytère de Sainte-Elisabeth : Location ; approbation de bail. — 5. Hôtel de Ville : Exécution du fronton de l'annexe ; procès-verbal de réception définitive ; approbation. — 6. Comptabilité communale : Exercice 1908 ; compte administratif et compte de gestion. — 7. Idem : Exercice 1909 ; budget supplémentaire.

Rapports des commissions. — 1. Bâtiments municipaux : Salle d'expositions ; chauffage ; examen des projets des soumissionnaires ; marché. (M. L. Delattre). — 2. Idem : Collège de jeunes filles ; habitation de la directrice ; fourniture d'appareils d'éclairage ; marché de gré à gré ; approbation ; fourniture d'appareils de chauffage, acquisition par voie de régie économique. M. L. Delattre). — 3. Idem : Institut Turgot ; pavage du chemin de la cour d'entrée. (M. A. Picard). — 4. Mont-de-Piété : Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1908 ; approbation (M. C. Gaydet). — 5. Id. : Budget supplémentaire de l'exercice 1909 ; approbation. (M. C. Gaydet). — 6. Idem : Budget primitif de l'exercice 1910 ; approbation. (M. C. Gaydet). — 7. Hospices : Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1908 ; approbation. M. D. Segard). — 8. Id. : Budget supplémentaire de 1909 ; approbation. (M. D. Segard). — 9. Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing : La Mutuelle des Eaux de Roubaix et de Tourcoing ; demande de subvention. (M. E. Dubois). — 10. Idem : Travaux divers et fournitures de charbons et de robinets ; marché de gré à gré ; approbation. M. E. Dusart). — 11. Idem : Ouverture d'une route à travers le terrain des villes à Bousbecque ; demande d'autorisation de MM. Dalle frères et Lecomte. (M. le Dr Lepoutre). — 12. Idem : Epuration des eaux de l'Espierre ; fixation du cautionnement du receveur du Syndicat. (M. le Dr Lepoutre). — 13. Syndicat de l'Espierre : Budget primitif de l'exercice 1909 ; approbation. (M. E. Dusart). — 14. Service de la voirie : Marchés divers ; approbation (M. E. Dusart). — 15. Voirie municipale : Rue Plutarque ; classement et mise en état de viabilité. (M. J. Cléty). — 16. Idem : Rue de Courcelles ; mise en état de viabilité. (M. L. Delattre). — 17. Id. : Entretien des chaussées pavées ; emploi de pavés neufs ; désignation des lieux d'emploi. (M. C. Gaydet). — 18. Voirie municipale : Avenue Linné ; prolongement et classement. (M. le docteur Lepoutre). — 19. Voirie vicinale : Budget des chemins vicinaux pour l'année 1910 ; approbation. (M. le docteur Lepoutre). — 20. Tramways : L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing ; ligne F de Roubaix à Leers ; emplacement des points d'arrêt et kiosques-abris ; enquête ; avis du Conseil municipal. (M. le docteur Lepoutre). — 22. Voirie municipale : Publicité sur les écussons-réclames des candélabres de l'éclairage électrique ; demande de location. (M. J. Cléty). — 23. Eclairage électrique : Etablissement de postes de transformation de courant sur les voies publiques ; nouvelle demande de la Société roubaisienne d'éclairage par le gaz et l'électricité. (M. L. Delattre). — 24. Sapeurs-pompiers : Fourniture d'effets d'habillement ; marché de gré à gré ; approbation. (M. A. Hocque). — 25. Idem : Dépenses diverses ; marché de gré à gré ; approbation. (M. A. Hocque). — 26. Idem : Fourniture de tuyaux en chanvre ; marché de gré à gré ; approbation. (M. A. Hocque). — 27. Fêtes de quartiers : Subvention ; répartition. (M. A. Hocque). — 28. Condition publique : Acquisition de vieux emballages ; marché de gré à gré ; approbation. (M. J. Noyelle). — 29. Idem : Fournitures de bureau et tickets ; marché de gré à gré ; approbation. (M. J. Noyelle). — 30. Ecole Nationale des Arts Industriels : Collection de tissus ; marché de gré à gré ; approbation. (M. A. Picard). — 31. Cours municipaux de langues vivantes : Fourniture de livres de prix pendant les années 1909, 1910 et 1911 ; marché de gré à gré ; approbation. (M. A. Picard). — 32. Collège de jeunes filles : Internat ; fournitures diverses ; marché de gré ; approbation. (M. D. Segard). — 33. Idem : Dédoublement de la classe enfantine ; création d'un nouveau poste de maîtresse primaire et d'un cours d'enseignement ménager ; 4° Avenant au traité constitutif. (M. E. Dusart). — 34. Idem : Versement par l'Etat d'une somme de 2.000 francs pour le matériel scientifique ; reversement de la ville au Collège ; inscription en recette et en dépense. (M. E. Dusart).

Affaires à traiter à huis clos. — Communications de l'Administration. — 1. Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables : Liste d'assistance complémentaire et rectificative. — 2. Idem : Admission de personnes ne résidant plus à Roubaix.

Rapports des commissions. — 1. Caisse municipale des retraites : Liquidation de pension ; Mme Hannonin, née Vanbunnen Césarine, veuve d'un brigadier d'octroi. (M. J. Cléty). — 2. Idem : Liquidation de pension ; M. Delplace Charles, receveur d'octroi. (M. J. Noyelle). — 3. Idem : Liquidation de pension ; Mme Mayeux, née Delcourt Marie-Louise, veuve d'un garde-champêtre (M. L. Delattre). — 4. Idem : Liquidation de pension ; Mme Duplat, née Planhausse Augustine, veuve d'un sous-brigadier de police. (M. A. Picard).

UNE THÈSE sur les Bureaux de Conditionnement (1)

Un de nos concitoyens, M. Gaston Delattre, vient de faire, dans une thèse soutenue avec succès devant la Faculté de Caen, et honorée de la mention bien, une étude que nous nous permettons de signaler à l'attention du public roubaisien ; car elle traite d'un sujet qui présente pour le monde industriel un intérêt tout spécial : les Bureaux de conditionnement de l'Industrie textile.

Cette étude, très nourrie, écrite dans un style ferme et vif, emprunte une grande part de son intérêt aux institutions roubaisiennes de Conditionnement, dont elle donne une monographie fort complète. M. Gaston Delattre se trouvait particulièrement bien placé pour être documenté sur ce point.

On trouvera, dans son étude, un parallèle entre la Condition Municipale de la Ville de Roubaix et celle de la Chambre de Commerce, qui permet de comparer, d'une manière concrète, les deux principaux systèmes de régie, préconisés pour ces établissements.

On sait que c'est également à Roubaix-Tourcoing qu'a été prise l'initiative de la création d'une Condition privée, et que cette initiative s'est trouvée étouffée « ab ovo » par le vote précipité d'une loi Dron. L'auteur fait l'historique de cette loi, qui soulève la grosse question du monopole ou de la liberté des Conditionnements. Il conclut, d'ailleurs, au monopole, mais professionnel et en faveur de la Chambre de Commerce. Les raisons qu'il en donne sont-elles absolument décisives ? Ici, peut-être serions-nous tentés de poser un point d'interrogation.

L'étude de M. Gaston Delattre n'est pas seulement une page d'histoire roubaisienne ; elle renferme des renseignements très complets sur les diverses conditions étrangères : Conditions de Lyon et de Turin, Société Anonyme coopérative de Milan, Société fermière de Verviers, Conditions anglaises et allemandes.

On y trouve des détails particulièrement curieux sur les origines historiques des conditionnements, sur leur évolution, sur l'étymologie de ce mot, sur le rabais consenti anciennement par le vendeur sous le nom de « don », sorte de forfait très approximatif correspondant à la quantité d'eau que la matière était présumée contenir, et encore sur le « piquage d'once », vieux mot pour exprimer une pratique qui a moins vieilli et qui désignait les prélèvements frauduleux de matières, opérés par certains artisans peu scrupuleux.

Les profanes y peuvent trouver une définition très précise de l'opération délicate du conditionnement ; ils y apprennent ce que c'est que l'« eau de constitution » et le « taux de reprise ».

A un point de vue plus juridique, la thèse de M. Gaston Delattre, ouvre d'intéressants aperçus sur une question fiscale dont l'intérêt n'est pas négligeable : quelle est la situation des Conditionnements au point de vue des impôts : impôt foncier, patente, etc... ?

L'ouvrage se termine par un tableau des services rendus par le Conditionnement, grâce à ses vérifications scientifiques, jusque dans les contestations des industriels entre eux, avec les douanes ou les administrations publiques.

On y voit enfin l'application des conditionnements se perfectionnant tous les jours, rendant de nouveaux services à l'industrie par ses bureaux d'essais et ses laboratoires d'analyse, assurant une loyauté toujours plus grande dans les transactions et tendant à une unification des usages, en cette matière, grâce aux réunions et à l'action combinée de ses directeurs.

L'étude de M. Gaston Delattre est accompagnée d'intéressantes statistiques sur le mouvement des conditions de Roubaix, comme aussi de Milan, Turin et Lyon. Ainsi nous apprenons que la quantité d'eau en excès, constatée par la Condition de Lyon, sur les soies, s'est élevée, depuis son origine jusqu'en 1878, au poids total de 2.244.000 kilos. C'est autant que les industriels auraient dû, sans le conditionnement, payer au prix de la soie ! C'est ainsi qu'on peut chiffrer approximativement à 134 millions l'économie réalisée, grâce au Conditionnement, par l'industrie lyonnaise ! Et les dépenses se sont élevées à 14 millions. Il n'en faut pas davantage pour montrer l'utilité immense de cette institution et l'intérêt du sujet choisi et fort bien traité par M. Gaston Delattre.

P. B.

(1) En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*

La XXIVe Fête régionale de gymnastique

(4 et 5 juillet)

Une manifestation gymnique aussi complète que notre fête régionale concède une part importante aux concours de nage. Le grand public suit d'ailleurs, avec un puissant intérêt, les péripéties diverses des luttes de nos modernes Tritons. Voici, au demeurant, dans quelles conditions auront lieu les diverses épreuves de natation.

Concours de sections (par relai). — Les gymnastes désireux de figurer dans cette catégorie sont tenus de connaître les préliminaires d'ensemble et de participer effectivement à la fête.

Les sections seront composées de quatre nageurs par société. Chaque association ne pourra mettre en ligne qu'une seule section. Les concurrents pourront pratiquer le système de nage qu'ils préfèrent.

Le parcours total à effectuer est de 200 mètres. Le départ a lieu en plongée. La section qui aura dans le minimum de temps couvert la distance prescrite sera classée la première.

Concours individuel. — Chaque société pourra, en cette catégorie, présenter trois compétiteurs ; ceux-ci devront avoir participé à l'épreuve précédente. Un parcours chronométré de 75 mètres comportant deux virages, est imposé. Système de nage au choix du concurrent.

Ajoutons que la compétence toute particulière des dirigeants du tournoi de natation, MM. Paul Vandendriessche, et Jules Wardavoir, nous laissent pressentir des épreuves menées de main de maître.

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

Le scandale judiciaire

L'affaire Marix. — L'instruction

Paris, 24 mai. — Le juge d'instruction a entendu divers témoins, notamment M. Armand Marix. Celui-ci a déposé uniquement sur le fait du Kursaal d'Amiens. A aucun moment, il n'a été question de l'offre d'une décoration pour la somme de 50.000 francs, et M. André, se réserve d'aborder plus tard, le second fait ? Le magistrat instructeur a ensuite entendu M. Champion, agent d'affaires, qui est venu l'entretenir d'une vive plainte terminée par un non-lieu, qu'il avait déposée, jadis, contre M. Gronier.

M. Champion avait, en effet, été chargé par M. Roger, de recouvrer une somme d'une dizaine de mille francs que M. Gronier lui devait. Ayant obtenu une transaction, M. Champion ne parvenait pas à se faire payer des honoraires par M. Gronier, et déposait alors une plainte.

Le recouvrement venant se greffier sur différentes affaires auxquelles fut mêlé le capitaine Marix et un parlementaire, dont le nom a été prononcé plusieurs fois, dès le début de l'affaire, M. Champion a cru devoir mettre M. André au courant et lui rappeler que c'était lui-même qui avait été chargé d'instruire sa plainte et qu'il avait rendu une ordonnance de non-lieu.

Dix-huit noms !

Paris, 24 mai. — L'« Humanité » de demain, dit qu'une personne bien renseignée a ouvert, pour elle, le dossier de l'affaire Marix. Dans ce dossier figurent dix-huit noms : neuf de députés, neuf de sénateurs. Elle donne les noms.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

Une plainte de corruption de fonctionnaire

Paris, 24 mai. — La commission d'enquête sur la marine a découvert, au cours de ses travaux, un document officiel révélant qu'une plainte avait été portée, il y a quelques mois par un agent du contrôle de la marine contre un fournisseur de la marine. Cette plainte en corruption de fonctionnaires avait été remise à M. Dupont, alors qu'il était directeur du cabinet de M. Thomson. Aujourd'hui, M. Dupont a déclaré devant la Commission qu'il ignorait ce qu'était devenu le dossier, ajoutant qu'il n'avait attaché qu'une faible importance à cette affaire. La Commission ne s'est pas tenue pour satisfaite. Une délégation, composée de MM. Delcassé, président ; Henri Michel, rapporteur ; Aldy et Masse, s'est rendue ce soir auprès du Garde des Sceaux pour lui demander l'ouverture d'une instruction judiciaire qui lui permettra de prendre communication du dossier de cette affaire de corruption de fonctionnaire.

M. Briand a donné l'assurance à M. Delcassé et à ses collègues que leur démarche n'aura pas été faite en vain.

Après la grève

Agression contre un facteur

Paris, 24 mai. — Un ouvrier terrassier qui, pendant la grève des postiers, s'était livré à une agression contre un facteur non gréviste, a été condamné à 15 jours de prison pour outrages et violences. La prévention relevait le fait que ces outrages et violences avaient été commis envers un citoyen chargé d'un service public.

Le défenseur a soutenu qu'un facteur des Postes, n'entrait pas dans la catégorie des citoyens chargés d'un service public, visé par la loi pénale, et, sur ce point, le tribunal lui a donné raison.

L'affaire Tardivel

Le cas de M. Tardivel

Paris, 24 mai. — De plus en plus, la non participation de Tardivel, au crime de l'impasse Ronsin, apparaît comme certaine. Plusieurs témoins déclarent l'avoir vu dans la nuit du 30 au 31 mai 1908, et leurs témoignages concordent.

UN ATTENTAT MYSTÉRIEUX

Saint-Etienne, 24 mai. — Un soldat du 38e d'infanterie, placé en faction près du Tunnel de Rive de Giers, pour la surveillance des lignes télégraphiques, a été attaqué la nuit dernière. Aussitôt après le passage d'un train de marchandise, une balle vint s'applatir sur un mur tout près de lui. Le factionnaire riposta en tirant deux balles, mais il n'atteignit pas son agresseur.

On a retrouvé sur les lieux des débris de cartouches Lebel. On avait constaté hier, qu'un fil télégraphique avait été coupé près de Saint-Shamond, et un poteau télégraphique scié à la gare de Couzon, proche de celle de Ride-de-Giers. On se demande s'il y a une corrélation entre ces différents faits. L'autorité militaire a ouvert une enquête.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Expériences en Angleterre

Aldershot, 24 mai. — Le dirigeable anglais « Baby » a fait aujourd'hui une ascension de plus d'une demi-heure. Il a facilement exécuté un vol circulaire de plusieurs milles, mais le dirigeable monta si haut qu'on fut lâcher du gaz. Trop brusquement dégonflé, le « Baby » est tombé avec une grande rapidité, sans accident toutefois.

Les enfants martyrs d'Asnières

Les époux Sargeant en correctionnelle

Paris, 24 mai. — Aujourd'hui, comparaissaient devant le tribunal correctionnel, les époux Sargeant, d'Asnières, qui ont, on s'en souvient, maltraité les jeunes enfants qu'ils avaient adoptés. Les prévenus ont nié la plupart des faits qui leur étaient reprochés.

Un incident s'est produit au cours de la déposition des témoins. La dame Maréchal, de Bruxelles, qui avait confié à la garde des époux Sargeant, sa fille Stéphanie, est venue déclarer au tribunal, que depuis six ans, elle était restée sans nouvelles de son enfant, et comme, sa déposition terminée, la femme Maréchal allait se retirer, on la vit brusquement rejeter en arrière le châle rouge qui recouvrait ses épaules, puis se précipiter sur la femme Sargeant, qui, terrifiée, poussait des cris terribles, cependant, que la dame Maréchal lui serrait le cou avec fureur. Le mari de la femme Sargeant s'était saisi de la canne de l'interprète, allait en frapper la dame Maréchal, lorsque les gardes mirent fin à l'incident. La petite Stéphanie, que Mme Maréchal dit être son enfant, est également réclamée par une boulangère de Versailles, qui, elle aussi, déclare être la mère de la fillette.

Le tribunal a condamné Sargeant à deux ans de prison et 600 francs d'amende. Sa femme, née Savin, à 13 mois de prison et cent francs d'amende.

Une émeute en Italie

Tués et blessés

Reggio de Calabre, 24 mai. — Hier soir, à Sinopolli, 2.500 personnes s'étaient réunies sur une place de la ville, réclamant une distribution de subsides et la démission de la municipalité.

Les carabiniers ayant cherché à ramener le calme, elles les criblèrent de pierres. Un des carabiniers fit feu. Alors les manifestants le désarmèrent et tirèrent à leur tour sur ses camarades. Ceux-ci, assaillis et blessés, se défendirent et firent feu de nouveau, tuant quatre manifestants et en blessant six. Plusieurs repris de justice sont parmi les victimes. La troupe est enfin survenue et a rétabli l'ordre.

SUICIDE D'UN MATELOT A TOULON

Toulon, 24 mai. — Un matelot mécanicien à bord du « Condé », craignant d'être puni, pour n'être pas rentré à son bord, s'est tiré un coup de revolver dans la région du cœur.

NOUVEAUX TREMBLEMENTS DE TERRE A MESSINE

Messine, 24 mai. — Une très forte secousse de tremblement de terre a été ressentie. Elle a duré dix secondes. Plusieurs murs se sont écroulés. D'autres secousses sont signalées dans la région.

Nouvelles locales

TOURCOING

LES FUNERAILLES, A LILLE, D'UN SOLDAT TOURQUENNOIS. — Les funérailles du soldat Joseph Iler, du 43e de ligne, qui a succombé à l'hôpital militaire, à un accès de fièvre cérébro-spinale, et dont nous parlons d'autre part, ont eu lieu lundi, à Lille. De nombreux officiers, parmi lesquels le colonel de Lartigue, le commandant Clerc, le capitaine Thonet, et des délégations de corps de troupe suivaient la dépouille mortelle qui, après un service funèbre célébré à la chapelle de l'hôpital militaire, fut conduite au cimetière de l'Est. Trois superbes couronnes étaient déposées sur le cercueil, par les soins du Souvenir Français, de la société d'épargne l'« Espérance », et de la section des armuriers du 43e, où était employé le défunt.

Nouvelles Régionales

CHEZ LES CONFECTIONNEURS A LILLE. — Les 120 coupeurs de la maison Cousineaux, qui s'étaient mis en grève, samedi matin, n'ont pas repris le travail lundi.

Au cours d'une entrevue que leurs délégués eurent avec M. Lévy, l'un des administrateurs de l'établissement, ils se heurtèrent à un refus aussi formel que celui qui leur fut opposé samedi. Les directeurs ne veulent pas céder à la mise en demeure des grévistes concernant le renvoi du chef de coupe Kasteker, nommé directeur d'une succursale à Douai. Ils basent leur demande sur ce fait que M. Kasteker, en créant dans cette ville de nouveaux apprentis, futurs ouvriers coupeurs, causera préjudice à la corporation des coupeurs.

Les grévistes ont été avisés par lettre que ceux n'ayant pas repris le travail mardi matin seraient rayés du personnel.

UN INCENDIE A HOUDAIN. — Un incendie dont la cause est inconnue, a détruit une meule de 1.500 bottes de paille, un hangar en bois et une charrette, appartenant à M. Edouard Hautcœur, cultivateur. Les dégâts s'élèvent à 500 francs environ.

UN INCENDIE CRIMINEL A MŒUVRES. — *Descente du Parquet.* — Lundi après-midi, le Parquet de Cambrai s'est rendu à Mœuvres pour ouvrir une enquête, au sujet d'un incendie criminel qui fut allumé en cette commune, dimanche dans le courant de l'après-midi. L'occupant de la maison, un maréchal-ferrant, nommé Moreau, en raison des charges qui pèsent sur lui, a été gardé à vue par la gendarmerie.

Moreau qui est alcoolique invétéré, s'était enfermé dans la grange attenant à son habitation, voulant se pendre, disait-il.

Avant d'attenter à ses jours, il aurait fumé une cigarette dont le bout, encore en feu, jeté par hasard à terre, aurait provoqué le sinistre.

La rumeur publique et sa femme elle-même, accusent Moreau d'être l'auteur volontaire de l'incendie. Il a été mis en état d'arrestation.

L'INCENDIE DES DOCKS, A LILLE. — Une équipe d'ouvriers valenciennois, spécialistes dans ces genres de travaux, ont commencé, lundi, à abattre les murs branlants des ruines des Magasins Généraux. Le travail a été suivi avec intérêt par une foule de curieux.

UN VOL A LA GARE D'HAZEBROUCK. — Le facteur de gare à Hazebrouck ayant découvert, dans un water-closet, les débris d'un colis postal, dénonça comme le voleur un de ses collègues, le nommé L.... Le panier de cet employé ayant été fouillé, on y découvrit un corset neuf provenant du colis volé. Le facteur a été conduit devant le commissaire de police, qui a ouvert une enquête. Parmi le personnel de la gare, on croit qu'une personne mal intentionnée aurait déposé cet objet dans le panier de L.... pour satisfaire sa jalousie. L.... était passé chef d'équipe depuis quelques jours.

UNE CHUTE DE HUIT MÈTRES, A GIVRIES. — Le jeune Cabiche, avisant un poteau conducteur d'énergie électrique qui se dresse à proximité du pont de la Batterie, y grimpa. Déjà, il était arrivé à une hauteur de huit mètres environ, quand il glissa et lâcha prise. Le jeune imprudent vint s'abattre sur le sol. Dans sa chute, il se fractura l'épaule droite et se fit une blessure à la cuisse.

UN GRAVE ACCIDENT AUX MINES D'OSTRICOURT. — Le chargeur Paul Gruyelle, 18 ans, demeurant à Sclin, montait une descendrie de la fosse n° 3, quand il fut atteint par une lourde pierre qui se détacha du toit. L'infortuné mineur fut relevé, la colonne vertébrale fracturée. Son état est très grave, sinon désespéré.

UN GRAVE ACCIDENT DE BICYCLETTE A HARNES. — M. Noel Olivier, 16 ans, se rendant à bicyclette à Loison, voulait dépasser un attelage de chiens. Il était à peine arrivé à hauteur de la voiturette que détacha un lourd chariot de briques, qu'il n'avait pu apercevoir, à cause de la courbe de la route. Un écart de l'attelage des chiens le culbuta malheureusement sous la roue arrière du chariot, qui lui passa sur le bassin et le bras gauche. Il a été relevé dans un état grave.

LE FESTIVAL D'HARNES. — Dimanche a eu lieu, à Harnes, un festival-concours, auquel ont pris part les sociétés de musique, sapeurs-pomp